

Marie Moret à Henri Buridant, 15 février 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation 6 p. (128v, 129r, 130v, 131r, 132v, 133r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 15 février 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53064>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [15 février 1898](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère, appartement n° 276

Description

Résumé Marie Moret regrette que Buridant ait envoyé un numéro de janvier 1898 du *Devoir* à monsieur Timourian. Demande le nombre d'exemplaires restants des numéros de décembre 1897 et de janvier 1898. Selon la dernière liste de Buridant, 19 numéros restants de novembre 1897. Avant, les 30 exemplaires en réserve étaient livrés à Nîmes mais elle les fait désormais livrer à Guise pour éviter le transport. Mettre le numéro de février 1898 réservé à Pascaly en réserve car il en a déjà un exemplaire. Demande à Buridant de ne plus répondre aux demandes similaires à celles de monsieur Timourian. Satisfaire la demande de collection du *Devoir* de la bibliothèque du Familistère et lui réserver à l'avenir 2 numéros : combien restera-t-il d'exemplaires de chacun des numéros de 1897 ? Espère avoir de nouvelles adresses de bibliothèques municipales qui « mettent le journal sous les yeux d'un plus grand nombre de lecteurs et surtout le collectionnent pour l'avenir ». L'*Étude sociale n°1* est épuisée : la demande de monsieur Duluc ne peut être satisfaite. Remercie Buridant pour ses envois et la réponse de monsieur Pierquet. Cessation du service du *Devoir* auprès de monsieur Ménochet : un numéro de janvier 1898 en plus. Marie Moret répondra aux demandes de complétion de collections de bibliothèques à son retour à Guise. Propose de récupérer les exemplaires lus au Familistère pour les envoyer aux bibliothèques. Transmet les remerciements d'Émilie Dallet pour le fumier dans son jardin. Buridant a été nommé au service de l'épicerie en remplacement de monsieur Rousselle.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Emploi](#), [Jardins](#), [Librairie](#), [Travail](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Duluc, Antonin](#)
- [Ménochet, A. \[monsieur\]](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Pierquet, Jean-Baptiste \(1820-1899\)](#)
- [Rousselle \[monsieur\]](#)
- [Timourian, Krikor](#)

Œuvres citées [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 1 : Le Familistère, Guise, Imprimerie Baré, 1884.](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familistère : bibliothèque](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère : éconamat et magasins](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Les autres années, je ~~me~~ ^{m'en} ~~laisse~~ ^{laisse} 129
relâcher ^{ici} même; mais j'avais
l'embarras d'en reporter à Guise.
C'est pourquoi, cette fois, je les laisse
aller vers vous, ne me faisant
relâcher ^{ici} que d'indispensables;
mais ces reports, je le reporte, me
sont précieux.

Ce ce propos, prenez note, mon
 cher Bourdant? Je réécris le même
 ce ce mais-à, parfois, que vous m'en
 adressiez à M. Pascal; il ~~me~~ ^{me}
 en mains, déjà; il n'y aura qu'à
 mettre son numéro dans le livre
 pour moi.

pour moi.
Ces demandes comme celles de
M. Lionourien, n'envoyez plus de
nos parts. (elles sont rares du reste
ces demandes) mais il faudra nous
attendre pour faire ce que nous
sugerons à propos.

— Je passe à la demande de la Bibliothèque du Familistère. Evidemment il faut lui continuer sa collection, et lui servir ce qu'elle demande.

Mais : prenons note de réserver à l'avenir pour les numéros en plus de celui que nous y mettons en lecture toute l'année ~~ici~~ cette

Combien ^{en fait} restent-ils d'exemplaires de chacun des nos de 1877, une fois cette livraison faite à la Bibliothèque du Familistère ?

— J'espère avoir un de as jours de nouvelles adresses comme celles des Bibliothèques municipales, qui mettent le journal sous les yeux d'un plus grand nombre de lecteurs et surtout le collectionnent pour l'avenir ; cela est plus intéressant que la grande partie des services individuels gratuits. A l'occasion,

noter les services gratuits les mêmes
intéressants à nos yeux.

— Je sens très parfaitement bien senti
que la demande de M. Dulac ne pour-
rait être satisfaite, en moment où
l'étude sociale en question est devenue
à ce chiffre. En présence surtout de
mes prévisions pour dépôt sur nombre
de points de collections complètes des
écrits de Gordin, je ne puis plus
considérer cette étude que comme
épuisée. En attendant, nous saisis-
sons l'occasion de dire par ce courrier
à M. Dulac notre instance, de lui dire,
pour lui dire ce qui en est.

— Merci de l'envoi Nouv. des œuvres.
et état civil.

— Merci également de la réponse touchante
Monsieur Pierquet. Nous le remercions
vivement de son bon souvenir et lui

Envoyons nos meilleures amitiés.

- Alors, Mémorables de Paris, a cessé de recevoir le Droit avec le numéro de Décembre. Par conséquent, de ce chef, c'est un Droit de plus de rattrapage en date de Janvier; comme ce numéro ouvre l'année, il est exposé à être demandé. Ainsi des Bibliothèques à qui je n'ai pu servir ~~l'année~~ que partiellement l'année 1877 me ~~me~~ demande maintenant de la leur compléter; et je prends note de celles qui y attachent cet intérêt: j'y satisferai à mon retour à Guix dans la mesure où je le pourrai.

Parmi ces services gratuits au Familistère, il y en a peut-être beaucoup qui se perdent une fois lus (plus ou moins) sans donner lieu à collection. Ce serait un point

133
à noter s'il venait à notre
connaissance. Sur un autre côté
on aurait l'avantage de pouvoir
pout-être retrouver moi de ces
lecteurs quelques exemplaires de
numéros manquants, pour les
Bibliothèques. Qu'en pensez-vous ?

Madame Daller vous remercie bien
d'avoir fait mettre du fumier dans son
jardin. Elle me dit ce vous exprimer
combien votre présence et votre
vigilance lui font de plaisir.

Quoi ! vous venez encore au
service de l'épicerie ! Pauvre Mennier
braville ! Pour vous c'est le renouvellement
d'un grand service. Veuillez présenter mes
meilleurs salutations aux personnes
que vous énumérez et agréer pour
vous et les vôtres les meilleurs vœux
merci de toute la famille

N. Gaudin